

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**  
**ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE**  
(Options « à domicile », « en structure »)

**Proposition de répartition horaire**

*D'après la grille de référence n°1 des Bac professionnels 3 ans – JORF 11 février 2009*

**CLASSE DE SECONDE : 13 ou 14h d'enseignement professionnel**

*Cette répartition est une proposition, sa finalisation est laissée à la décision du chef d'établissement*

<b>Disciplines</b>	<b>Horaire</b>
Sciences médico sociales	2 h – classe entière
Biologie et microbiologie appliquée	3 h – classe entière
Nutrition alimentation	1h – classe entière
TP et technologie Services à l'utilisateur	3 à 4 h - en groupe
TP et technologie Ergonomie soins	3 h - en groupe
TP et technologie Animation Education à la santé	1 à 2h - en groupe

Nous recommandons de répartir, sans les dissocier, au sein des équipes pédagogiques, les savoir-faire et les savoirs associés correspondants afin d'améliorer la coordination des enseignements professionnels.

**Répartition possible des enseignements entre les PLP BTSE et STMS**

<b>Disciplines</b>	<b>PLP</b>
Sciences médico sociales	STMS
Biologie et microbiologie appliquée	STMS/BTSE
Nutrition alimentation	BTSE
TP et technologie Services à l'utilisateur	BTSE
TP et technologie Ergonomie soins	STMS
TP et technologie Animation Education à la santé	STMS/BTSE

Les textes ne laissant pas apparaître de « fléchages » des postes, il nous paraît tout à fait envisageable de répartir les enseignements en fonction du profil des enseignants.

P. BANON et M. GANDON  
IEN-ET SBSSA  
Académie d'Orléans-Tours